

COMPAGNIE **M** **URIELLE** **M**

14 Place du 19 Mars 1962

26300 CHATUZANGE LE GOUBET

Tel : 09.61.41.78.84

E-mail :

tropheechorelia@compagniemuriellem.com

Snack et Buvette sur place

Restauration Rapide

Uniquement disponible le Dimanche !
(Frites, merguez, godiveaux, crêpes...)

Trophée
Chorelia

6 et 7 Avril 2024

Pour le Concours, vous pouvez vous inscrire par le biais d'une Ecole ou en candidat libre en catégorie :

Solo et/ou Duo et/ou Ballet

Dans chaque catégorie, les candidats s'affrontent par discipline : Modern'Jazz, Contemporain, Classique Hip-Hop ou Autre style - AMATEUR ou PRE-PRO, et par tranche d'âge :

- Trophée initiation (6/7 ans)
- Trophée débutant (8/10 ans)
- Trophée moyen (11/13 ans)
- Trophée intermédiaire (14/16 ans)
- Trophée avancé (+ de 17 ans)

Déroulement du concours : (voir bulletin d'inscription et règlement)

Samedi : stage de danse et/ou prise plateau (non obligatoire ; sur inscription uniquement)

Dimanche : passages niveaux initiation, débutant, moyen, intermédiaire et avancé toutes disciplines avec remise des prix (horaires à définir en fonction du nombre de participant)

Le concours est ouvert au public (entrée 10€ adultes, 5€ -de 12 ans, 8€ lycéens, étudiants, et groupe (à partir de 5 personnes entrées en même temps).

Possibilité de réserver à l'avance les billets d'entrée (uniquement par courrier, avec règlement joint).

Restauration rapide et buvette sur place toute la journée du dimanche.

Dans l'espoir de vous revoir ou de vous découvrir pour ces rencontres amicales, nous restons à votre service pour tous renseignements supplémentaires.

Dans l'attente, recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos respectueuses salutations.

L'équipe Coordinatrice

PS : Nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir faire circuler l'information auprès des danseurs(es) potentiellement intéressés(es) que vous pourriez connaître.

REGLEMENT

Art 1 : Les inscriptions au concours Trophée CHORELIA sont possibles en catégorie Solo et/ou Duo et/ou Ballet. Un même candidat peut donc concourir dans les 3 catégories, et dans chaque discipline. Inscriptions accessibles aux Ecoles privées, associatives, clubs, M.J.C, Maisons de quartiers, ou candidat libre.

Art 2 : Les candidats concourent par tranches d'âge : La moyenne des âges des membres d'un duo ou d'un ballet définit la tranche d'âge dans laquelle ils se présentent. Les professeurs ne sont nullement autorisés à danser avec leurs élèves. Aucun changement ne sera accepté passé le délai du 03 mars 2024.

Discipline Modern'Jazz, Contemporain, Classique, Hip-Hop et Autre Style (Amateur ou Pré-pro). Pré-pro : si formation professionnalisante, ou dépendant d'un centre de formation, conservatoire, école privée ou établissement à horaires aménagés, ou à partir de 4h de danse/semaine ou de 3cours/semaine. Pour un duo la présence d'un seul pré-pro ou ballet avec au moins 2 pré-pro entraîne la qualification en catégorie pré-pro.

1) Trophée Initiation (6 et 7 ans), 2) Trophée Débutant (8, 9 et 10 ans), 3) Trophée Moyen (11, 12 et 13 ans), 4) Trophée Intermédiaire (14, 15 et 16 ans), 5) Trophée Avancé (17 ans et plus). Par exemple, un candidat ayant 13 et 9 mois le jour du concours sera dans la catégorie Moyen (11/13 ans).

Art 3 : Coût de l'inscription : 18€ par solo et 15€ par personne pour les duos et ballets (par chèque libellé à l'ordre de Cie Murielle M). Exemple : un candidat se présentant à la fois en catégorie solo et ballet s'acquittera de 18€ + 15€. Attention : un élève suivant des cours au sein de plusieurs écoles ne pourra être présenté que par l'une d'entre elles en catégorie Solo. De plus, un candidat ne pourra faire qu'un seul solo, un seul duo et un seul ballet par type de danse (jazz, contemporain ...). La signature du présent bulletin emporte autorisation du droit à l'image au profit de la Cie Murielle M.

Art 4 : Convocations : Horaires de convocation communiqués par courrier ou mail. Samedi, prise plateau (non obligatoire), une inscription préalable est nécessaire. Convocation à définir en fonction du nombre de passages.

Art 5 : Durée des variations présentées (un temps inférieur ou supérieur entraînera automatiquement une pénalité d'1 point). Catégorie Solo initiation/débutant : minimum 1' maximum 2' mn. Solo autres niveaux : minimum 1'30 mn maximum 3' mn. Catégorie Duo/Ballet : minimum 2'40 maximum 4 mn.

Art 6 : Bande-Son (Mp3 ou wav uniquement) obligatoirement à envoyer par mail : tropheechorelia@compagniemuriellem.com (Spécifier la catégorie dans le titre du mail). Prévoir une clé USB de secours uniquement avec la musique du concours.

Art 7: Trophée : dans chaque catégorie les trois lers prix seront récompensés dans la mesure où le nombre de participants par catégorie le justifie. Le jury est libre de décider de rajouter un prix dans une catégorie, ou inversement d'en supprimer un (notamment pour les catégories faiblement représentées). Le gagnant du trophée Chorélie remet son trophée en jeu chaque année, et le conserve s'il le gagne 3 ans de suite.

Art 8 : Conditions de Danse : Dans les conditions d'un spectacle scénique (lumière neutre). Dimension du plateau : 12 m (d'ouverture) X 6.60 m (profondeur). Entrée possible par Jardin et Cour. Trois coulisses de chaque côté, pas d'ouverture en fond de scène. Possibilité de passer d'un côté ou de l'autre par un passage de 0.80m derrière le rideau de fond de scène, en descendant et remontant des escaliers. Présentation en tenue de gala conseillée (laissé à la libre appréciation des professeurs et candidats).

Art 9 : Public : Le concours est ouvert au public au tarif de : adultes : 10€ / -de 12 ans : 5€ / Etudiants, lycéens, groupes à partir de 5 personnes : 8€.

Art 10 : Jury : Le jury est composé de 3 à 5 juges (tous professionnels du milieu Artistique). Sa décision est sans appel. Les notes sont ainsi réparties : Chorégraphie /4, Placement et technique /8, interprétation artistique /4, musicalité /4, ensemble /10 (pour catégorie Duo et Ballet). En aucun cas les candidats ou professeurs ne sont autorisés à communiquer avec le jury avant la fin du concours.

Art 11 : Réserves : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement sans préavis. Sauf annulation du trophée CHORELIA, les droits d'inscriptions ne sont en aucun cas remboursés. Le non-respect des dispositions du présent règlement entraînera l'élimination des candidats inscrits. La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé à toute personne ou subi par elle, ainsi que pour les vols. Chaque professeur doit être en possession de tous les certificats médicaux de ses danseurs et couvrir l'ensemble de son groupe par l'assurance de son école ou association. La Cie Murielle M ne peut être tenue pour responsable des problèmes de santé d'un candidat ou de blessures survenues hors ou dans l'ensemble Charles Bringuier, ni d'aucun préjudice causé ou subi par les candidats, professeurs ou public pendant le concours.

Art 12 : Tout manquement au règlement pourra entraîner une pénalité.

BULLETIN D'INSCRIPTION Trophée CHORELIA

Dernière limite d'inscription : 3 Mars 2024

A renvoyer à : COMPAGNIE MURIELLE M
Trophée CHORELIA 2023
14 Place du 19 Mars 1962
26300 Chatuzange-le-Goubet



Renvoyer 1 bulletin d'inscription par candidat autant de fois que de présentation avec :

Droits d'inscription :

18€ par candidat en solo autant de fois que de présentation (Chèque libellé à Cie Murielle M)

15€ par candidat (Duo/Ballet) autant de fois que de présentation (Chèque libellé à Cie Murielle M)

• 1 photocopie de la carte d'identité

• 1 enveloppe timbrée (tarif urgent en vigueur) à l'adresse du candidat.

ATTENTION : Les dossiers d'inscriptions incomplets ne seront pas pris en compte. Le nombre d'inscription est limité, toute inscription non signée sera considérée comme nulle.

NOM : _____ PRENOM : _____

Né(e) le : ____/____/____ Age (au jour du concours) :ans mois

Adresse : _____

C. P. : Commune : _____

Tel fixe : ____/____/____/____/____ Tel mobile : ____/____/____/____/____

E-mail (obligatoire) : _____

Présenté(e) par l'Ecole : _____

Nom du Professeur et contact tel : _____

Cocher les bonnes cases :

DISCIPLINE : Modern'Jazz Contemporain Classique Hip-hop Autre Style

VALABLE POUR UNE INSCRIPTION EN CATEGORIE :

AMATEUR : PRE-PROFESSIONNEL :

Solo Duo* Ballet**

Titre de la chorégraphie présentée : _____

Durée :

**Si catégorie Duo cochée, noter le nom du deuxième candidat ci-après (sans omettre de lui remplir également un bulletin d'inscription):.....*

***Si catégorie ballet cochée, noter le nom de l'Ecole en lieu et place du nom du candidat et remplir sur une feuille annexe le listing des élèves composant le ballet avec leur âge (années et mois). Remplir 1 bulletin par ballet présenté.*

RAPPEL !!!!

- Prise plateau Samedi (non-obligatoire): OUI (horaires donnés ultérieurement) NON

- Stage(s) de danse Samedi (non-obligatoire), INTERESSE OUI NON

SIGNATURE avec mention « lu et approuvé » :

Cadre réservé à l'organisateur : Catégorie Trophée.....